

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2010

Le dix décembre deux mil dix à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune de SAINT-BEAUZIRE se sont réunis sur convocation en date du 3 décembre 2010 adressée par Monsieur Hervé CORGER, Maire.

Présents : ASTIER Raymond, BERNARD Sylvie, BOILE Antoine, BOISSAT Paul, CHAPEY Gérard, CHARCOT Catherine, CHAUVE Pierre, CHERASSE Yvette, CORGER Hervé, DUPUIS Alain, FAYARD Monique, FOURNIER Michel, GIRAUDET Thierry, JEAN Brigitte, MITON Sophie, MIZOULE Jacqueline, RASTOIX Pascale,

Pouvoirs : Mme Christiane DEBAIN à Mme Sylvie BERNARD
M. Pierre PEREZ à M. Hervé CORGER

Secrétaire de séance : Gérard CHAPEY

Secrétaire administrative : Catherine BRIFFOND

Monsieur le Maire propose d'ajouter 2 délibérations à l'ordre du jour :

- Convention déneigement
- Encaissement chèque sinistre

ORDRE DU JOUR :

- Logements sociaux : programme
- Tarifs municipaux 2011
- Virement de crédits
- Création de poste de pour besoins occasionnels : secrétariat
- Contrat Assistance maîtrise d'œuvre Ecole
- Infos sur les commissions
- Questions diverses

1- CONVENTION DE DENEIGEMENT

Monsieur Boissat propose de signer une convention avec le STEF Cautier de Puy-Chany pour le déneigement des zones urbanisées de la commune pour un montant de :

Heures normales, les jours ouvrables pour une intervention journalière inférieure à 8 heures effectuée entre 7 et 21 heures L'heure sera payée :	65 €
Heures au-delà de 8 heures de travail par jour ouvrable entre 7 et 21 heures L'heure sera payée :	71 €
Heures effectuées les dimanches et jours fériés entre 6 et 21 heures L'heure sera payée :	91 €
Heures de 4 à 7 heures, les jours ouvrables L'heure sera payée :	78 €

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

2- ENCAISSEMENT DE CHEQUE : Sinistre

L'assurance GROUPAMA vient de procéder à l'indemnisation du sinistre « bris de glace » dans la salle des fêtes durant le week-end du 23 au 25 juillet 2010.

Le montant de l'indemnisation s'élève à 296.67 €.

Il conviendrait :

- d'encaisser le chèque d'indemnisation,
- d'inscrire la somme en recettes de fonctionnement au compte 7788 « indemnités sinistre ».

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

3- LOGEMENTS SOCIAUX : Programme

Monsieur le Maire présente le programme de logements sociaux proposé par l'OPHIS du Puy-de-Dôme pour 2011 :

- rue du Pont-Neuf : réalisation de 3 logements ;
- presbytère : réalisation de 3 logements et possibilité d'aménager une salle communale ;
- rue du Général de Gaulle : 3 logements plus deux locaux, destinés à la poste et la pharmacie au rez de chaussée.

Après avoir débattu largement sur ce projet, les membres du Conseil approuvent ce programme. Toutefois, des modifications pourront être apportées pour rester au plus près des besoins de la collectivité.

4- TARIFS MUNICIPAUX 2011

Monsieur le Maire expose qu'il conviendrait de procéder à l'actualisation des tarifs municipaux au 1^{er} janvier 2011 :

QF = R/N avec R (revenu imposable 2009) et N (nombre de parts)			
CANTINE	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3
	QF < 6667	6667 < QF < 8575	QF > 8575
Classe maternelle et CP			
Enfants St-Beauzire	2.46 €	2.76 €	3.15€
Enfants extérieurs			3.42 €
Classes CE1, CE2, CM1, CM2			
Enfants St-Beauzire	2.64 €	2.94 €	3.34 €
Enfants extérieurs			3.67 €
Enseignants	4.70 €		
Personnel municipal	3.92 €		
Fourniture panier repas dans le cadre d'un Plan d'Accueil Individualisé	Dédution de 1.60 € sur tarif		

GARDERIE Enfants du personnel	Gratuit	
GARDERIE ET/OU ETUDES SURVEILLEES	Tranche 1	Tranches 2 et 3
Tarif mensuel	6.00 €	12.00 €
Tarif occasionnel	0.50 €	1.00 €

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

PHOTOCOPIES ET IMPRESSIONS	ESPACE CULTUREL ET MAIRIE	ESPACE CULTUREL	
	Noir et blanc	Couleur	Couleur Associations
Recto A4	0.10 €	0.40 €	0.15 €
Recto verso A4	0.20 €	0.80 €	0.30 €
Recto A3	0.20 €	0.80 €	0.30 €
Recto verso A3	0.40 €	1.60 €	0.60 €
FAX au secrétariat de mairie : 0.30 € la feuille			
INTERNET à l'Espace Culturel : gratuit			

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

DROIT DE PLACE	Résidents	Non résidents
½ journée au moins	1.00 €	2.00 €
1 jour	2.00 €	4.00 €
Commerçants occasionnels		10.00 €
Emplacement au mois		40.00 €

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

CIMETIERE		
Dépositaire		
Par jour à partir du 31 ^{ème} jour		0.50 €
Concessions		
30 ans	2m 50	100.00 €
	5m 00	200.00 €
50 ans	2m 50	180.00 €
	5m 00	360.00 €
Colombarium		
15 ans		180.00 €
30 ans		360.00 €
50 ans		600.00 €
Porte		100.00 €

VOTE : Pour : 17

Contre 1 : Mme Bernard

JARDINS COMMUNAUX	
Jardins d'environ 150 m ²	10.00 €
Jardins d'environ 300 m ²	20.00 €

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

BRANCHEMENT EGOUT	420.00 €
--------------------------	-----------------

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

LOCATION SALLE DES FETES + HALL	
	Caution 1000.00 €
Habitants de la commune	
1 jour de semaine	106.00 €
1 jour fin de semaine (Samedi/dimanche)	129.00 €
2 jours fin de semaine (Samedi au dimanche)	214.00 €
Personnes extérieures à la commune	
1 jour de semaine	299.00 €
1 jour de fin de semaine (Samedi/dimanche)	355.00 €
2 jours fin de semaine (Samedi au dimanche)	525.00 €
Matériels supplémentaires	
1 table	1.00 €
1 chaise	0.20 €
caution	100.00 €

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

TRANSPORT			
Les hameaux – le bourg	Mardi	1.70 €	A/R
Les hameaux – le bourg - Riom	samedi	3.30 €	A/R

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

5- VIREMENTS DE CREDITS

Il conviendrait d'effectuer des ouvertures de crédits suivants :

Recettes compte 722/042 d'un montant de : 5600.00 €

Dépenses compte 2152/040 d'un montant de : 5600.00 €

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

6- CREATION DE POSTE POUR BESOINS OCCASIONNELS : secrétariat

Compte tenu du surcroît de travail au secrétariat de mairie, il conviendrait de créer un poste d'Adjoint Administratif de 2^{ème} classe pour une durée hebdomadaire de 21 heures pendant 3 mois, à compter du 4 janvier 2011

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

7- CONTRAT ASSISTANCE MAITRISE D'ŒUVRE : Ecole

Dans le cadre du projet de travaux d'extension et de réhabilitation des locaux de l'école publique de la commune, l'ouverture des plis suite à la consultation pour une assistance à maîtrise d'ouvrage s'est révélée infructueuse. M. Giraudet propose donc de lancer une consultation pour une mission de maîtrise d'œuvre élargie à une mission de gestion financière du projet.

Le programme de travaux comprend :

- la construction de trois classes de maternelles nouvelles avec leurs annexes,
- la réhabilitation de trois classes existantes,
- des aménagements complémentaires.

L'ensemble du projet est estimé à 900 000€ HT.

Après en avoir délibéré, l'assemblée décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à lancer une consultation pour une mission de maîtrise d'œuvre pour le projet de travaux de l'école publique de la commune.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

8- INFOS SUR LES COMMISSIONS

M. le Maire informe :

- PLU : la réunion prévue avec les services de la DDT de Clermont-Ferrand est reportée au mercredi 15 décembre 2010 à 10 h 30.
- ZPH : prochaine réunion technique le lundi 20 décembre 2010 à 18 h 30 pour aborder les aspects techniques et juridiques de l'opération. Une rencontre préalable avec les propriétaires fonciers a permis une présentation de l'état actuel du dossier.

M. Boissat informe :

- Voirie : les travaux concernant les entrées de garage sont en cours.

M. Boile informe :

- Plaine de sport : réunion de lancement des travaux prévue le vendredi 14 janvier 2011 à 18 h.

M. Chapey informe :

- Mur d'escalade : suite à l'examen de 3 devis, l'entreprise Ascensions a été retenue.

9- DATES A RETENIR :

Le 12 décembre 2010 à 12 heures : repas du CCAS

Le 11 janvier 2011 à 19 h : vœux du Maire

Le 21 janvier 2011 à 20 heures : conseil municipal

Fin de séance : 22h 45.